



MONT-SAINT-GUIBERT

## Protocole à destination des parents – été 2020

Comme vous le savez tous, nous traversons une crise sanitaire sans précédent depuis le 14 mars 2020. Actuellement tous les facteurs sont au vert et le CNS a décidé, en concertation avec les cabinets des Ministres de l'Enfance et de la Jeunesse, de permettre l'organisation des activités pendant l'été 2020, que ce soient les centres de vacances, camps, séjours, stages, ...

Cette reprise ne se fait pas sans son lot de mesures sanitaires et d'hygiène de manière à garantir une sécurité pour les enfants, les encadrants et les parents. C'est en respectant toutes ces mesures que l'ensemble de nos plaines de vacances se dérouleront le mieux possible.

Voici une **liste de mesures** qui seront prises sur notre site faisant suite à celles réfléchies entre le département médical de l'ONE, les cabinets des Ministres, les experts du GEES et les représentants du secteur de l'Accueil Temps Libre dont le Coordinateur ATL de Mont-Saint-Guibert faisait partie.

1. Un accueil spécifique sera mis en place dès le premier jour de chaque semaine de plaines. Les mesures de distanciation physique seront d'application entre parents dès que vous franchirez le portail de l'enceinte du site. Le port du masque sera également obligatoire pour tous les adultes et nous demanderons de vous désinfecter les mains en rentrant sur le site.
2. La température de votre/vos enfant(s) sera prise chaque matin à son arrivée avec un thermomètre sans contact.
3. Les mesures de distanciation physique entre adultes restent bien sûr d'application chaque jour de semaine en venant conduire son/ses enfants.
4. Les parents n'ont pas accès aux intérieurs des bâtiments.
5. Les temps d'échange avec le personnel encadrant est nécessaire et important mais il sera limité à l'essentiel.
6. Les enfants seront répartis en 2 bulles de 50 personnes. (Enfants et encadrants compris), ces bulles ne bougeront pas pendant toute la semaine. Nous aurons sur site en tout 72 enfants, 12 animateurs et 3 coordinations.
7. Dès votre arrivée, vous serez dirigés vers la bulle dans laquelle sera votre/vos enfants. Il se peut que vos enfants ne soient pas dans la même bulle.
8. Les bulles de contact sont organisées comme suit pour répondre à un accueil optimal sur le site : 1 bulle comprenant les âges de 4 à 7 ans avec leurs animateurs et 1 bulle comprenant les âges 8-12 ans avec leurs animateurs.
9. L'encadrement sera d'1 animateur pour 6 enfants, peu importe l'âge. Rappel des normes ONE demandées (1 pour 8 en dessous de 6 ans et 1 pour 12 au-dessus de 6 ans), nous sommes largement au-dessus des normes.
10. Des registres de présences relatifs aux 2 bulles seront mis en place avec les coordonnées de chaque participant et encadrant. Ces deux listes seront confidentielles et conservées, à l'abri, près de l'équipe de coordination. Elles sont là en cas de contrôle sur le site (L'utilisation de ces données est exclusivement réservée aux instances de traçage compétentes). Personne n'y aura accès à part ces instances.



MONT-SAINT-GUIBERT

## Protocole à destination des parents – été 2020

11. Pour la sieste des plus petits, les groupes de 4-5 ans, chaque parent apportera couvre-lit, doudou et oreiller. Ces objets seront rendus le dernier jour dans le sac dans lequel ils sont arrivés en début de semaine.
12. Chaque groupe d'enfants mangera dans son local durant le temps de midi ou en extérieur sur le site si les conditions météorologiques le permettent.
13. Un référent médical est désigné pour l'ensemble des plaines.
14. Procédure d'urgence en cas d'infection COVID-19 :

En cas de suspicion, nous nous référerons au protocole de « gestion de cas ».

Un seul membre de l'équipe de coordination s'occupe du participant ou de l'encadrant en attendant son départ.

15. Les locaux et sanitaires seront nettoyés tous les jours.

**16. Maladie :**

→ Chez les enfants d'âge scolaire :

Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas fréquenter l'accueil s'il est :

Malade ou présente :

- **au moins l'un des symptômes majeurs suivants** : fièvre, toux, difficulté respiratoire.
- **au moins deux des symptômes mineurs suivants** : fatigue (altération de l'état général, irritabilité, pleurs...), rhinite (écoulement ou encombrement nasal), maux de gorge (pharyngite), anorexie, diarrhée aqueuse, myalgies, céphalées. - une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...).

Un participant COVID-19 confirmé ou possible, présentant des symptômes légers, sans hospitalisation peut participer à l'activité 7 jours après le début des symptômes, à condition qu'il n'ait pas eu de fièvre au cours des 3 derniers jours ET qu'il ait également montré une amélioration considérable des symptômes.